

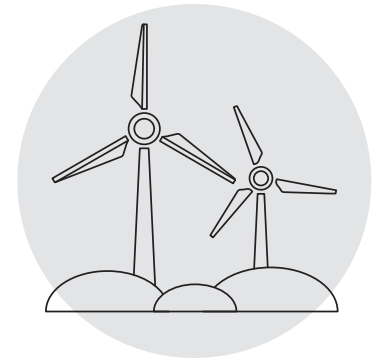
Bâtir un **avenir plus vert**
et prolonger la durée de
vie des ouvrages.

Concept-Éco^{MC} offre une **approche personnalisée de conception de béton bas carbone** pour rencontrer et même surpasser les **exigences environnementales** spécifiques à vos projets.

Processus

- 1 Analyse des besoins et objectifs
- 2 Optimisation des formulations de béton selon l'usage, le type d'exposition et toutes autres contraintes
- 3 Transmission du bilan environnemental de la fabrication du béton appuyé par des DEP* spécifiques

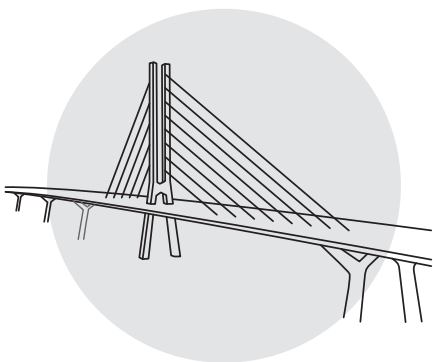
* Déclarations environnementales de produit attestées par l'ASTM International



Parcs éoliens

30% de réduction de GES

1600 MW d'énergie renouvelable



Pont Samuel-De Champlain

20% de réduction de GES

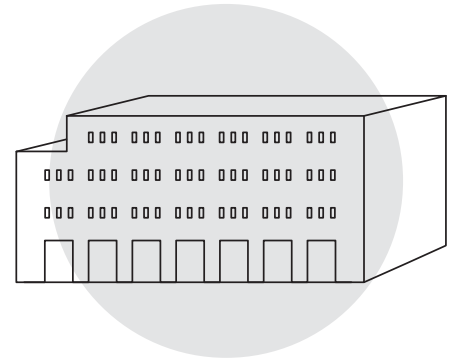
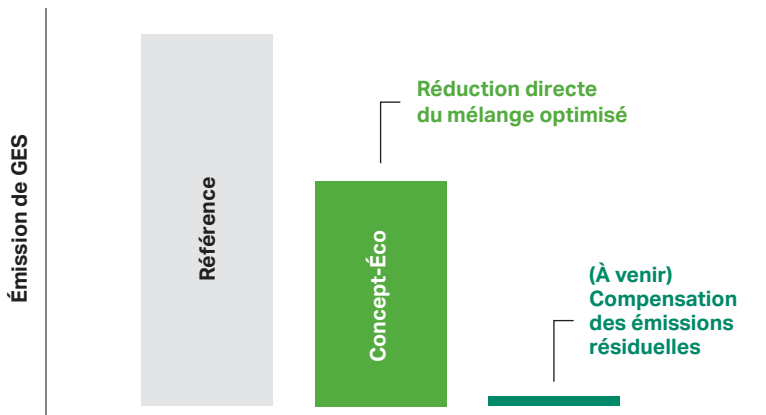
125 ans de vie utile

Liants éco-performants

La qualité, la disponibilité et la diversité de notre chaîne d'approvisionnement en ajouts cimentaires permettent la conception et production de liants éco-performants les mieux adaptés à vos projets.

Ces ajouts cimentaires sont des sous-produits recyclés à très faible empreinte carbone. Combinés au ciment Portland, ils améliorent la durabilité des bétons en prolongeant la durée de vie des ouvrages

L'utilisation d'**ajouts cimentaires** fait partie intégrante de l'ADN de Béton Provincial.



Radiers Hôpital de l'Enfant-Jésus

49% de réduction de GES

70% d'ajouts cimentaires

Carboneutralité

Considérant l'objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050, Concept-Éco^{MC} offrira bientôt une alternative simple et certifiée pour compenser les émissions résiduelles de la fourniture de béton.

Saviez-vous?

Les ajouts cimentaires sont des matières recyclées et des sous-produits provenant d'autres industries. Sans changer les méthodes usuelles de construction, ces derniers peuvent remplacer plus de 70 % du ciment Portland.

Avantages à utiliser ces ajouts cimentaires pour les bétons de masse :

- › Abaisser la chaleur d'hydratation.
- › Réduire le besoin de refroidissement du béton frais
- › Faciliter les mesures de protection contre le différentiel thermique entre le centre et la surface de l'élément en béton.
- › Diminuer le risque de fissuration.
- › Améliorer l'ouvrabilité.
- › Augmenter la durabilité des ouvrages.

PLUS DE
70%
DE CONTENU
RECYCLÉ

